

Des monuments catholiques illuminés aux couleurs de l'Union européenne



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 03 janvier 2022

Source [Valeurs actuelles] À l'occasion du début de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, certains monuments catholiques ont été illuminés en bleu, samedi 1er janvier. Le drapeau européen qui flottait sous l'Arc de Triomphe a été retiré, révèle *l'Opinion*.

« À vos appareils photo ! » Sur Twitter, le secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes Clément Beaune annonce la couleur : à partir du 1er janvier 2022, dans de nombreuses villes, « nos monuments vont s'illuminer en bleu pour marquer le début de la présidence française de l'Union européenne. » Un certain nombre de monuments catholiques ont ainsi été illuminés samedi soir. C'est le cas de Notre-Dame de Paris, de la basilique du Sacré Cœur et de la basilique de Saint-Denis – laquelle abrite les tombes des rois français. « À l'occasion de la présidence française de l'Union européenne, la Basilique et le Stade de France se sont illuminés hier soir aux couleurs du drapeau européen. #PFUE2022 @Europe2022FR », a ainsi tweeté la Ville de Saint-Denis.

Par ailleurs, le drapeau européen qui flottait sous l'Arc de Triomphe a été retiré dans la nuit du 1er au 2 janvier 2022, comme l'a révélé notre confrère Rémi Godeau, journaliste à *l'Opinion*. Sur Twitter, Marine Le Pen a salué « une belle victoire patriotique à l'aube de 2022 », estimant que « le gouvernement a été obligé de retirer le drapeau ». « Merci à la mobilisation massive de tous les amoureux de la France et de la République pour faire reculer Emmanuel Macron », a ajouté la candidate du Rassemblement national à l'élection présidentielle. Elle avait annoncé la veille son intention de déposer devant le Conseil d'État un recours en annulation et un référé-suspension. Clément Beaune lui avait répondu que le drapeau européen serait retiré dans « quelques jours » et le drapeau français « évidemment réinstallé », défendant une initiative tant « symbolique » que « temporaire. »

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)